



comptalia

Le *Meilleur* de la formation
en Comptabilité-Gestion
à distance

Corrigés du DCG 2015
à télécharger gratuitement !
sur www.comptalia.com



Comptalia, l'école qui en fait + pour votre réussite !

CORRIGÉ INDICATIF

Choisissez le n°1 sur les formations comptables

Préparez dès à présent la rentrée et inscrivez-vous en **DSCG** !



25 000

élèves formés



94 %

de nos élèves satisfaits



30

formations et diplômes



n°1

sur les formations comptables



SESSION 2015

UE 6 – FINANCE D'ENTREPRISE

Durée de l'épreuve : 3 heures – Coefficient : 1

SESSION 2015**UE 6 - FINANCE D'ENTREPRISE**

DURÉE de l'épreuve : 3 heures - COEFFICIENT : 1

Document autorisé :

Aucun

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n° 42).

Document remis au candidat :

Le sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12, dont 2 annexes à rendre.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 3 dossiers indépendants

Page de garde	Page 1
Présentation du sujet	Page 2
Dossier 1 – Diagnostic financier (9 points)	Page 3
Dossier 2 – Structure financière et marché financier (5,5 points)	Page 4
Dossier 3 – Gestion de la trésorerie (5,5 points)	Page 5

Le sujet comporte les annexes suivantes

DOSSIER 1	
Annexe 1 – Bilan actif au 31 décembre 2014	Page 6
Annexe 2 – Bilan passif au 31 décembre 2014	Page 7
Annexe 3 – Compte de résultat au 31 décembre 2014	Page 8
Annexe 4 – Tableau des amortissements au 31 décembre 2014	Page 9
Annexe 5 – Tableau des dépréciations et provisions au 31 décembre 2014	Page 9
Annexe 6 – Informations complémentaires relatives à la société LOU & ZOE MODE	Page 9
DOSSIER 3	
Annexe 7 – Prévisions d'activité de la société pour le premier trimestre 2015	Page 10
Annexe 8 – Prévisions de la société pour le deuxième trimestre 2015	Page 10
Annexe A – Tableau de flux de trésorerie (option 2) de l'OEC (à rendre avec la copie)	Page 11
Annexe B – Ratios d'analyse (à rendre avec la copie)	Page 12

AVERTISSEMENT**Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner *explicitement* dans votre copie.**

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute information calculée devra être justifiée.

SUJET**DOSSIER 1 – DIAGNOSTIC FINANCIER**

La société LOU & ZOE MODE est une société anonyme créée il y a dix ans dans le Sud Est de la France. Spécialisée dans la confection de vêtements de femmes, cette société a traversé des années de crise et connaît aujourd'hui un léger regain de croissance dû à l'esprit créatif de deux stylistes. Les dirigeantes de la société souhaitent avoir une vision réaliste de la situation économique et financière de leur entreprise, notamment sur le dernier exercice écoulé. Vous devez les aider à mieux appréhender les principaux flux de la vie de leur entreprise.

Travail à faire

À l'aide des *annexes 1, 2, 3, 4, 5 et 6* :

1. Compléter le tableau de flux de trésorerie de l'O.E.C. option 2 annexe A (à rendre avec la copie), en présentant le détail des calculs.
2. Définir :
 - le résultat brut d'exploitation (R.B.E.) ;
 - le flux net de trésorerie d'exploitation ;
 - le flux net de trésorerie généré par l'activité.
3. Commenter le tableau de flux.
4. Calculer les ratios présentés dans l'annexe B (à rendre avec la copie).
5. Analyser les ratios de l'annexe B qui reflètent :
 - a) l'évolution de l'activité de la société d'une part ;
 - b) l'évolution du besoin en fonds de roulement d'exploitation (B.F.R.E.) d'autre part.

DOSSIER 2 – STRUCTURE FINANCIERE ET MARCHE FINANCIER

Première partie - Structure financière

Les dirigeantes de la société LOU & ZOE Mode souhaitent faire le point sur leur structure financière.

Travail à faire

1. Définir (en une phrase) la structure financière d'une entreprise.
2. Existe-t-il une structure financière optimale ? Vous présenterez les différentes approches.

A partir de l'exemple de la société LOU & ZOE Mode dont l'actif économique est évalué à 16 100 k€ et sachant que son résultat économique correspond au résultat d'exploitation :

3. Calculer le taux de rentabilité économique avant et après impôt sur les bénéfiques.
 4. Déterminer la valeur de cette entreprise en présence d'impôt sur les bénéfiques dans les deux hypothèses suivantes :
 - a) Pas d'endettement ;
 - b) L'endettement représente 40 % de l'actif économique.
- Conclure sur les résultats obtenus.

Deuxième partie - Marché financier

Les dirigeantes de la société LOU & ZOE Mode se posent plusieurs questions relatives au marché des actions qui leur tiennent à cœur depuis un moment.

Travail à faire

5. Citer trois avantages pour une entreprise de s'introduire en Bourse.
6. Définir les notions de marchés réglementé, organisé et libre. Citer un exemple de chaque catégorie, à partir du marché boursier français.
7. Quels sont les rôles de l'A.M.F. ?
8. En quoi consiste la notation financière ? Citer une agence de notation.
9. Qu'est-ce que le taux de rendement actuariel ? Le calculer à l'émission pour l'obligation suivante :
 - Prix d'émission : 99,491 %
 - Coupon annuel : 3,125 %
 - Durée : 9 ans
 - Remboursement au pair

DOSSIER 3 – GESTION DE TRESORERIE

Vous intervenez au sein du service financier d'une grande société de textile, DELANAY SA dont les données sont fournies en annexe 7 et 8.

Première partie - Gestion prévisionnelle de la trésorerie

Il vous est demandé d'élaborer le budget de trésorerie du premier trimestre 2015.

Travail à faire

1. Définir et présenter l'intérêt du budget de trésorerie (en une douzaine de lignes).
2. Calculer la « TVA à décaisser » qui sera intégrée dans le tableau des décaissements.
3. Présenter le budget des encaissements et le budget de trésorerie relatif au premier trimestre 2015.

Deuxième partie - Moyens de financement à court terme

Il vous est demandé d'analyser plusieurs moyens de financement à court terme, destinés à combler le déficit prévu au cours du deuxième trimestre 2015.

Travail à faire

4. Analyser chacun des moyens de financement proposés pour le deuxième trimestre 2015 :
 - calculer le montant des agios si la société a recours uniquement au découvert ;
 - calculer le montant des agios HT de la remise à l'escompte des effets en portefeuille.Conclure.
5. Calculer le taux réel du financement du déficit dans le cas du recours à un découvert.

Annexe 1

Bilan actif au 31 décembre 2014 de la société LOU & ZOE MODE

ACTIF (en k€)	Exercice 2014			Exercice 2013
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage indus	5 315	1 634	3 681	3 627
Autres immobilisations corporelles	6 822	1 916	4 906	4 329
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 685		1 685	1 685
Total I	13 822	3 550	10 272	9 641
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	4 660	265	4 395	3 850
En cours de production [biens et services]				
Produits intermédiaires et finis	645		645	842
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation:				
Créances clients et comptes rattachés	9 347	595	8 752	7 489
Autres				
Créances diverses				602
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	420		420	357
Charges constatées d'avance	267		267	294
Total II	15 339	860	14 479	13 434
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				244
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	29 161	4 410	24 751	23 319

Annexe 2

Bilan passif au 31 décembre 2014 de la société LOU & ZOE MODE (avant répartition)

PASSIF (en k€)	Exercice 2014	Exercice 2013
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé...]	3 700	3 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves:		
Réserve légale	3 002	3 002
Réserves statutaires ou contractuelles	882	882
Réserves réglementées	7	7
Autres		
Report à nouveau	130	434
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	1 693	- 304
Subventions d'investissement	150	
Provisions réglementées		
Total I	9 564	7 721
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 838	988
Provisions pour charges		
Total II	1 838	988
DETTES (1)		
Dettes financières:		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	4 572	4 653
Emprunts et dettes financières diverses (3)	131	170
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation:		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 456	4 259
Dettes fiscales et sociales	1 234	1 992
Autres		
Dettes diverses:		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 402	1 214
Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
Autres	2 554	2 322
Produits constatés d'avance		
Total III	13 349	14 610
Ecarts de conversion Passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	24 751	23 319
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		1 020
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs banque	131	253
(3) Dont emprunts participatifs		

Annexe 3

Compte de résultat en liste au 31 décembre 2014 de la société LOU & ZOE MODE

(en k€)		Exercice 2014			Exercice 2013	
		France	Exportations et livraisons intra	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue biens services			40 104	38 625	
	Chiffre d'affaires nets			40 104	38 625	
	Production stockée			197	177	
	Production immobilisée					
	Subvention d'exploitation					
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			438	465	
	Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)				40 739	39 267	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			18 640	18 989	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			- 590	- 511	
	Autres achats et charges externes			5 126	6 843	
	Impôts, taxes, versements assimilés			2 927	2 390	
	Salaires et traitements			7 898	7 643	
	Charges sociales			3 726	3 069	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations			118	90
		- sur actif circulant : dotations aux dépréciations			376	813
		- pour risques et charges : dotations aux provisions			850	456
Autres charges			8	3		
Total des charges d'exploitation (II)				39 079	39 785	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				1 660	- 518	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés			122	91	
	Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges					
	Différences positives de change			52	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				174	91	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées			99	90	
	Différence négative de change			45	3	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				144	93	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				30	- 2	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)				1 690	- 520	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3	0	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			0	418	
	Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges					
	Total des produits exceptionnels (VII)				0	418
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*			0	202	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)				0	202	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				3	216	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)						
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)						
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				1 693	- 304	

Annexe 4
Tableau des amortissements au 31 décembre 2014 (k€)

Immobilisations amortissable	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 612	22		1 634
Autres immobilisations corporelles	1 820	96		1 916
Total	3 432	118	0	3 550

Annexe 5
Tableau des dépréciations et des provisions au 31 décembre 2014 (k€)

	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Stock de matières premières	220	45		265
Créances clients Créances diverses	702	331	438	595
Provision pour risques	988	850		1 838
Total	1 910	1 226	438	2 698

Annexe 6
Informations complémentaires relatives à la société LOU ET ZOE MODE

Les charges et les produits constatés d'avance concernent l'exploitation.

Les créances et les dettes diverses ne font pas partie de l'exploitation.

L'écart de conversion actif concerne les créances clients, il n'a pas fait l'objet d'une provision pour perte de change.

Les soldes créditeurs de banque et concours bancaires courants sont momentanés.

Les dettes financières font l'objet d'un remboursement de 1 020 k€ au cours de l'exercice 2014.

Dans les emprunts et dettes financières divers, les intérêts courus non échus s'élèvent à 13 k€ pour l'exercice 2013 et à 10 k€ pour l'exercice 2014.

Annexe 7
Prévisions d'activité de la société pour le premier trimestre 2015

En k€	Janvier	Février	Mars
CAHT	4 300	4 400	3 750
Dont CA à l'export	300	200	150
Achat HT	1 450	2 550	2 050
Salaires	2 250	2 250	2 280
Charges sociales	900	900	962
Autres charges HT. soumises à TVA (1)	125	125	125
Autres charges non soumises à TVA (1)	122	122	125
Investissements HT (1)		500	
Cession éléments d'actif HT (1)	110		

(1) Tous ces éléments sont réglés au comptant

Tableau des décaissements (hors décaissements de TVA)

	Janvier	Février	Mars
Dettes fournisseurs	302		
Achats TTC	522	2136	2 880
Salaires	2 250	2 250	2 280
Charges sociales	800	900	900
Autres charges TTC	150	150	150
Autres charges non soumises à TVA	122	122	125
Investissement TTC		600	
Total des décaissements	4 146	6 158	6 335

Autres informations :

- Les clients, français et étrangers, règlent à 30 jours fin de mois ;
- Taux de T.V.A. = 20 %. Réglable le mois suivant ;
- Postes du bilan au 31 décembre 2014 (en k€) :
 - Créances clients : 4 947 ;
 - Trésorerie (disponibilités) : 1 250 ;
 - T.V.A. à décaisser en janvier : 103.

Annexe 8
Prévisions de la société pour le deuxième trimestre 2015

Pour le deuxième trimestre, les prévisions de la société sont les suivantes :

- du 1er avril (inclus) au 20 avril (inclus) : déficit de 780 k€ ;

Pour combler le déficit, les moyens sont les suivants :

- Découvert : taux = 8,5 % ; CPF.D. = 0,05 % ;
- Escompte : taux = 7,5 % + commission d'endos = 0,6 %.

Jour de banque : 1. Commissions fixes = 5 € HT par effet escompté.

La société détient en portefeuille les effets suivants remis à l'escompte le 1er avril :

- 6 effets échéant le 22 avril pour 400 k€ ;
- 11 effets échéant le 30 avril pour 380 k€.

**Annexe A - Tableau de flux de trésorerie (option 2) de l'OEC.
 (à rendre avec la copie)**

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE (OPTION 2)	
Résultat d'exploitation	
<i>Réintégration des charges et élimination des produits sans incidences sur la trésorerie</i>	
+ Amortissements et provisions (dotations nettes de reprises) (1)	
= Résultat brut d'exploitation	
- Variation BFRE	
= Flux net de trésorerie d'exploitation	
Autres encaissements et décaissements de l'activité	
+ Produits financiers	
- Charges financières	
+/- Charges et produits exceptionnels	
- Autres (IS, participation)	
- Variation BFR lié à l'activité (hors variation BFRE)	
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	
FLUX LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	
+ Cessions d'immobilisations	
+ Réduction d'immobilisations financières	
- Acquisitions d'immobilisations	
<i>Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'investissement</i>	
- Variation BFR lié à l'investissement	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	
+/- Augmentation ou réduction du capital	
- Dividendes versés	
+ Augmentation des dettes financières	
- Remboursement des dettes financières	
+ Subventions d'investissement reçues	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	
Variation de trésorerie (A + B + C)	
Trésorerie à l'ouverture (D)	
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)	

(1) A l'exclusion des dépréciations sur actif circulant

**Annexe B - Ratios d'analyse
 (à rendre avec la copie)**

	Calculs	Ratios 2014	Ratios 2013	Ratios secteur d'activité
Taux de VA = $\frac{VA}{CAHT}$			+ 35 %	+ 38,4 %
$\frac{\text{Résultat brut d'exploitation (RBE)}}{CAHT}$			+ 1 %	+ 10,1 %
Délai de règlement des clients (1)			63,6 j	45 j
Délai de règlement des fournisseurs (1)			49,5 j	60 j
Taux de variation du CAHT			- 6 %	+ 3 %
Poids du BFRE = $\frac{BFRE}{CAHT} * 360 \text{ j}$			69 j	57 j

(1) Montants calculés à partir des valeurs brutes du bilan 2014.

Proposition de correction

Remarque préalable.

Le corrigé proposé par Comptalia est plus détaillé que ce que l'on est en droit d'attendre d'un candidat dans le temps imparti pour chaque épreuve.

A titre pédagogique le corrigé comporte donc parfois des rappels de cours, non exigés et non exigibles dans le traitement du sujet.

DOSSIER 1 – DIAGNOSTIC FINANCIER

1) Compléter le tableau des flux de trésorerie de l'OEC option 2.

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE (OPTION 2)	
Résultat d'exploitation	1 660
<i>Réintégration des charges et élimination des produits sans incidences sur la trésorerie</i>	
+ Amortissements et provisions (dotations nettes de reprises) (a)	+ 968
= Résultat brut d'exploitation	2 628
- Variation BFRE (b)	- 2 901
= Flux net de trésorerie d'exploitation	- 273
Autres encaissements et décaissements de l'activité	
+ Produits financiers (c)	+ 174
- Charges financières (d)	- 144
+/- Charges et produits exceptionnels (e)	3
- Autres (IS, participation) (f)	-
- Variation BFR lié à l'activité (hors variation BFRE) (g)	- (- 831)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	591
FLUX LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	
+ Cessions d'immobilisations (h)	0
+ Réduction d'immobilisations financières (i)	0
- Acquisitions d'immobilisations (j)	-749
<i>Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'investissement</i>	
- Variation BFR lié à l'investissement (k)	- (- 188)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-561
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	
+/- Augmentation ou réduction du capital (l)	0
- Dividendes versés (m)	0
+ Augmentation des dettes financières (n)	1 025
- Remboursement des dettes financières (n)	-1 020
+ Subventions d'investissement reçues (o)	150
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	155
Variation de trésorerie (A + B + C)	185
Trésorerie à l'ouverture (D) (p)	104
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D) (p)	289

(a)

Dotations aux amortissements d'exploitation sur immobilisations	118
+ Dotations aux dépréciations d'exploitation des immobilisations	-
+ Dotations aux provisions d'exploitation pour risques et charges	850
= Charges d'exploitation calculées (A)	968
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges d'exploitation	438
- Transferts de charges d'exploitation SAUF ceux liés aux charges à répartir sur plusieurs exercices	-
- Reprises sur dépréciations de l'actif circulant d'exploitation	- 438
= Produits d'exploitation calculés (B)	0
A - B = Amortissements et provisions (dotations nettes de reprises)	968

(b)

	N	N-1
Stocks en valeur nette	5 040	4 692
+ Avances et acomptes versés sur commande	-	-
+ Part des ECA, liée aux avances et acomptes versés sur commande	-	-
- Part des ECP, liée aux avances et acomptes versés sur commande	-	-
+ Créances clients et comptes rattachés en valeur nette	8 752	7 489
+ Part des ECA, liée aux créances d'exploitation	-	244
- Part des ECP, liée aux créances d'exploitation	-	-
+ Part des autres créances d'exploitation en valeur nette	-	-
+ Part des CCA, liée à l'exploitation	267	294
Total I	14 059	12 719
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
+ Part des ECP sur avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
- Part des ECA sur avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
+ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 456	4 259
+ Par des ECP sur dettes fournisseurs	-	-
- Part des ECA sur dettes fournisseurs	-	-
+ Part des autres dettes d'exploitation	1 234	1 992
+ Part des PCA liée à l'exploitation	-	-
Total II	4 690	6 251
BFRE = I - II	9 369	6 468
Variation du BFRE	2 901	

(c)

Produits financiers de participations	-
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-
+ Autres intérêts et produits assimilés	122
+ Reprise sur dépréciations des VMP et transferts de charges financières	-
+ Différences positives de change	52
+ Produits nets sur cession de VMP	-
Produits financiers	174

(d)

Dotations pour dépréciations des VMP	-
+ Intérêts et charges assimilées	99
+ Différence négatives de change	45
+ Charges nettes sur cession de VMP	-
Charges financières	144

(e)

Produits exceptionnels sur opérations de gestion du compte de résultat	3
+ Compte 778 "Produits exceptionnels divers"	-
+ Compte 797 "Transferts de charges exceptionnels"	-
Produits exceptionnels liés à l'activité = A	3
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion du compte de résultat	-
Charges exceptionnelles liées à l'activité = B	-
+/- Charges et produits exceptionnels = A - B	3

(f)

Impôts sur les bénéfices	-
Compte 775	-
Compte 675	-
Plus-value	-
IS sur la plus-value (si elle existe)	-
IS hors impôt sur les plus-values	-

(g)

	N	N-1
Participation des salariés (de N seulement)	-	
+ Perte supportée ou bénéfice transféré (de N seulement)	-	
- Bénéfice attribué ou perte transférée (de N seulement)	0	
Total I	0	
Autres créances nettes hors exploitation	-	602
+ Part des CCA liée au hors exploitation	-	-
+ Intérêts courus sur prêt	-	-
+ ECA / hors exploitation	-	-
- ECP / hors exploitation	-	-
Total II	0	602
Autres dettes hors exploitation	2 554	2 322
+ Part des PCA liée au hors exploitation	-	-
+ Intérêts courus sur emprunts	10	13
+ ECP / hors exploitation	-	-
- ECA / hors exploitation	-	-
Total III	2 564	2 335
Total = I + II - III	- 2 564	- 1 733
Variation "Autres postes"	- 831	

(h) => D'après le compte de résultat on sait qu'il n'y a pas eu de cessions d'immobilisations ni de mises au rebut :
 => Pas de "Produits exceptionnels sur opérations en capital" => pas utilisation du compte 775.
 => Pas de "Charges exceptionnelles sur opérations en capital" => pas utilisation du compte 675.

(i) => Dans l'actif du bilan, pas de modification des postes "Prêts" et "Autres immobilisations financières"

(j) => Il faut reconstituer cette information car on ne dispose pas de l'extrait 2054 de la liasse fiscale sur les immobilisations.

D'après le compte de résultat on sait qu'il n'y a pas eu de cessions d'immobilisations ni de mises au rebut (pas utilisation des comptes 675 ni 775). Donc la variation entre les 2 années ne peut venir que d'une augmentation !

Immobilisations brutes de 2014 = 13 822 (cf bilan : Somme du brut)

Immobilisations brutes de 2013 = 9 641 (cf bilan : somme du net) + 3 432 (cf annexe 4 : somme amortissements)
 = 13 073

=> 13 073 + Augmentation en 2014 = 13 822

=> Augmentation e N = 13 822 - 13 073 = 749

(k)

Créances sur immobilisations	N	N-1
Créances sur cessions d'immobilisations (462)	0	0
Variation	0	

Dettes sur immobilisations	N	N-1
Fournisseurs d'immobilisations du bilan comptable (404/405)	1 402	1 214
Variation	188	

Variation des créances sur cessions d'immobilisations	0
- (Variation des fournisseurs d'immobilisations)	- 188
= Variation des créances et des dettes sur immobilisations ou Variation du BFR lié à l'investissement	- 188

(l)

Capital N - (Capital N-1)	0
+ (Primes d'émission N - Primes d'émission N-1)	0
- Augmentation du compte 109 (KSNA) entre N et N-1	0
- Primes d'émissions éventuellement incorporées au capital en N	0
- Réserves éventuellement incorporées au capital	0
= Variation du compte capital (A)	0
+ Augmentation des avances conditionnées => Uniquement si l'énoncé précise qu'elles sont assimilables à des capitaux propres => Dans le cas contraire, elles iront avec les dettes financières ci-après !	0
- Diminution des avances conditionnées	0
- (Variation du compte 4562 "Capital souscrit appelé non versé") => (4562 de N) - (4562 de N-1)	0
= +/- Augmentation ou diminution du capital	0

(m)

	N	N-1	Variations à prendre en compte
Capital	3 700	3 700	
Primes d'émissions	-	-	
Réserve légale	3 002	3 002	0
Réserves réglementées	882	882	0
Réserves statutaires	7	7	0
Autres réserves	-	-	-
RAN	130	434	- 304
Résultat de l'exercice	1 693	- 304	
TOTAL			- 304

Attention.

Dans le total ci-dessus, nous ne faisons pas apparaître les variations des postes "Capital, primes d'émission, et résultat". Seules les variations des réserves et du RAN nous intéressent ici (Conformément à l'équation ci-dessus) !

On peut donc maintenant résoudre l'équation :

Résultat N-1	- 304
- (Variation des réserves et du RAN entre N et N-1)	- (- 304)
- Réserves éventuellement incorporées au capital en N	0
= Dividendes versés en N	0

(n)

	N	N-1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 572	4 653
+ Emprunts et dettes divers	131	170
+ ECP sur ces emprunts	-	-
- ECA sur ces emprunts	-	-
- Intérêts courus	- 10	- 13
- Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	- 131	- 253
Total	4 562	4 557

$$4\ 557 + x - 1\ 020 = 4\ 562 \text{ donc augmentation} = 1\ 025$$

(o) => Cf le passif de 2014. On s'aperçoit qu'il apparaît la somme de 150 K€ en subventions d'investissement.

Remarque.

On peut s'étonner qu'une subvention d'investissement apparaisse au 31/12/2014 dans le bilan et que dans le même temps il n'y ait pas eu d'utilisation du compte 777 "Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat" !

(p)

	Trésorerie de clôture cf bilan N	Trésorerie d'ouverture cf bilan N-1
Caisses et comptes à vue	420	357
+ Comptes à terme et intérêts courus qui s'y rattachent, ouverts moins de 3 mois avant la clôture de l'exercice ET dont l'échéance n'est pas > à 3 mois	-	-
+ VMP Nettes du bilan comptable, ne présentant pas de risque de variation de valeur en raison de leur nature et pouvant être facilement converties en disponibilité du fait de l'existence d'un marché ou d'un acquéreur potentiel.	-	-
+ Créances sur groupes et associés à CT	-	-
- Dettes sur groupes et associés à CT	-	-
- CB et SCB correspondant à des découverts momentanés	-131	-253
Total	289	104
Variation de trésorerie = Trésorerie clôture - Trésorerie ouverture	185	

2.1. Définir le résultat brut d'exploitation (RBE)

Le résultat brut d'exploitation (RBE) correspond au résultat d'exploitation "encaissable".

En effet, le résultat d'exploitation correspond au sens strict à la différence entre tous les produits d'exploitation et toutes les charges d'exploitation (comptablement parlant).

En rajoutant les charges d'exploitation calculées et en retirant les produits d'exploitation calculés au résultat d'exploitation, on trouve donc logiquement une trésorerie d'exploitation encaissable !

2.2. Définir le flux net de trésorerie d'exploitation

Pour trouver le flux nets de trésorerie d'exploitation on retire logiquement la variation de BFRE du résultat brut d'exploitation calculé en amont.

En effet, le résultat brut d'exploitation correspond à une trésorerie d'exploitation potentielle et si on souhaite obtenir une "vraie" trésorerie nette d'exploitation, il faut bien retirer le BFRE. Ce dernier vient bien "assécher" la trésorerie potentielle (sauf dans le cas rare où l'entreprise disposerait d'une ressource en fond de roulement d'exploitation à la pace du BFRE).

2.3. Définir le flux net de trésorerie généré par l'activité

La notion d'activité diffère de la notion d'exploitation car elle ne tient pas compte uniquement de ce qui est classé comptablement en "exploitation". L'activité est donc une notion plus large que celle de l'exploitation.

Le flux net de trésorerie lié à l'activité fournit une indication essentielle sur la capacité de l'entreprise à rembourser les emprunts, payer les dividendes et procéder à de nouveaux investissements, sans faire appel à des sources de financement externes.

Les flux de trésorerie liés à l'activité comprennent l'ensemble des flux non liés aux opérations d'investissement ou de financement, à savoir :

- les flux de trésorerie d'exploitation correspondant aux charges et produits d'exploitation monétaires, tels que les sommes encaissées auprès des clients (qui correspondent aux ventes) et les sommes versées aux fournisseurs et aux salariés (qui correspondent respectivement aux achats et aux frais de personnel) ;
- les autres encaissements et décaissements qu'il est possible de rattacher à l'activité, tels que les flux de trésorerie correspondant aux charges et produits financiers, aux charges et produits exceptionnels, à la participation des salariés et à l'impôt sur les sociétés.

3. Commenter le tableau des flux

L'entreprise Lou & Zoe Mode voit sa trésorerie augmenter de 185 K€ entre 2013 et 2014. Il faut toutefois rentrer dans les détails pour comprendre comment cette variation s'est effectuée.

La trésorerie générée par l'activité s'est traduite par une augmentation de 591 K€, ce qui est satisfaisant. Mais cela vient essentiellement de la ressource en fonds de roulement de 831 K€ liée à la disparition des "Autres créances hors exploitation" et de l'augmentation des "Autres dettes diverses". Le problème étant qu'il n'est pas certain que cette ressource se reproduise dans le futur !

L'autre souci vient du flux net de trésorerie d'exploitation qui présente un flux négatif de - 273 K€. Ceci est du à l'augmentation de 2 901 K€ du BFRE qui vient totalement assécher le résultat brut d'exploitation qui est pourtant positif de 2 628 K€. En fait il y a eu une augmentation des stocks et des créances clients en même temps qu'une diminution des dettes fournisseurs, donc mécaniquement le BFRE augmente.

Le flux de trésorerie généré par l'activité (591 K€) a permis de couvrir le besoin de trésorerie lié aux opérations d'investissements (- 561 K€).

Le flux de trésorerie généré par le financement est positif (150 K€) essentiellement grâce à l'obtention d'une subvention d'investissement de 150 k€.

En définitive le point faible de cette entreprise se situe au niveau du BFRE. Elle devra donc surveiller de plus près l'évolution des stocks, des créances et des dettes d'exploitation.

4 Calculer les ratios présentés dans l'annexe B

	Calculs	Ratios 2014	Ratios 2013	Ratios secteur d'activité
Taux de VA = $\frac{VA}{CAHT}$ (a)	$\frac{17\ 125}{40\ 104}$	+ 42,70 %	+ 35 %	+ 38,4 %
$\frac{\text{Résultat brut d'exploitation (RBE)}}{CAHT}$	$\frac{2\ 628}{40\ 104}$	+ 6,55 %	+ 1 %	+ 10,1 %
Délai de règlement des clients (b)	$\frac{9\ 347}{40\ 104 * 1,20} * 360$	69,9 j	63,6 j	45 j
Délai de règlement des fournisseurs (c)	$\frac{3\ 456}{(18\ 640 + 5\ 126) * 1,20} * 360$	43,6 j	49,5 j	60 j
Taux de variation du CAHT	$\frac{40\ 104 - 38\ 625}{38\ 625}$	+ 3,83 %	- 6 %	+ 3 %
Poids du BFRE = $\frac{BFRE}{CAHT} * 360$ j (d)	$\frac{9\ 369}{40\ 104} * 360$	84 j	69 j	57 j

(a) => Justificatif du montant de la valeur ajoutée

Ventes de marchandises	-
+ Production vendue	40 104
± Production stockée	+ 197
+ Production immobilisée	-
- Achats de marchandises	-
± Variation de stocks de marchandises	-
- Achats de matières 1 ^{ères} et autres approvisionnements	-18 640
± Variation de stocks de matières 1 ^{ères} et autres approvisionnements	- (- 590)
- Autres achats et charges externes	- 5 126
= Valeur ajoutée	17 125

(b) => Justificatif du délai de règlement des clients

$$D = \left(\frac{\text{Créances clients et comptes rattachés}}{\text{CA net TTC}} \right) * 360$$

(c) => Justificatif du délai de règlement des fournisseurs

$$D = \left(\frac{\text{Fournisseurs et comptes rattachés}}{\text{Achats nets TTC}} \right) * 360$$

Dans les achats nets TTC nous intégrons les achats de matières 1^{ères} et les autres achats et charges externes.

(d) => Justificatif du BFRE

Cf le justificatif de la variation du BFRE indiqué dans le tableau de l'OEC (question 1)

5.1. Analyser les ratios de l'annexe B

- Evolution de l'activité de la société

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 3,83 % en 2014 alors qu'il était en baisse en 2013 (- 6 %). Par ailleurs cette augmentation est légèrement supérieure à celle du secteur (+ 3 %).

La valeur ajoutée a augmenté de 7,7 % entre 2013 et 2014 et son taux est supérieur à celui du secteur (42,7 % contre 38,4 %).

L'évolution du ratio "RBE/CAHT" est également très positive (+ 6,55 %) mais reste inférieure à celle du secteur (+ 10,1 %).

On peut donc constater que cette entreprise retrouve de la croissance.

- Evolution du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Là en revanche, comme nous l'avons exprimé dans le commentaire sur le tableau des flux de trésorerie, la situation de l'entreprise est plus préoccupante. En effet le BFRE a augmenté de 23 jours entre 2013 et 2014 et il est supérieur de 35 jours à celui du secteur !

Ceci est dû au fait que le délai de règlement des clients a augmenté (+ 6,3 j) et que dans le même temps le délai de règlement des fournisseurs a diminué (- 5,9j). Par ailleurs aussi bien pour les clients que pour les fournisseurs les délais de l'entreprise sont nettement moins bons que ceux du secteur.

Ceci confirme bien que l'entreprise doit surveiller de très près l'évolution de son BFRE.

DOSSIER 2 – Structure financière et marché financier

Première partie - Structure financière

1. Définir en une phrase la structure financière de l'entreprise

D'une façon simple on peut dire que la structure financière d'une entreprise désigne la répartition entre les dettes financières et les capitaux propres.

2. Existe-t-il une structure financière optimale ? Vous présenterez les différentes approches.

La théorie financière a étudié s'il y avait une relation entre la valeur de l'entreprise et la structure de son financement, dans l'hypothèse d'un marché financier en équilibre.

Deux économistes américains, Modigliani et Miller ont démontré dans un premier temps, que dans un monde sans impôt, sans coût de transaction et sans coût de faillite, la valeur de l'actif économique était indépendant de la façon dont cet actif économique était financé entre dettes et capitaux propres.

La proposition 1 de Modigliani et Miller (ou propriété de neutralité) était énoncé ainsi : "La valeur de marché V_E d'une entreprise endettée est égale à la valeur V_N de la même entreprise supposée non endettée $\Rightarrow V_E = V_N$ "

La proposition 1 de Modigliani et Miller énonce donc (sous réserve du respect des hypothèses de départ) qu'il n'y a pas de structure optimale de financement en absence d'imposition. Autrement dit, qu'une entreprise soit endettée ou non, elle a la même valeur !

Quelques années plus tard, ils ont énoncé une 2^{ème} proposition intégrant cette fois-ci l'existence d'imposition sur les entreprises.

Leur proposition 1 est reformulée ainsi : "La valeur V_E de l'entreprise endettée est égale à la valeur V_N de l'entreprise non endettée, majorée du produit de la dette D par le taux t de l'impôt" $\Rightarrow V_E = V_N + (D * t)$

Les propositions de Modigliani et Miller tendent donc à montrer que la valeur d'une entreprise s'accroît avec l'endettement en raison de la fiscalité des intérêts. On pourrait en conclure que l'entrepreneur a intérêt à s'endetter au maximum et à financer l'entreprise exclusivement par l'emprunt.

En fait, d'autres facteurs de coûts apparaissent quand l'endettement devient élevé. Ces coûts neutralisent l'avantage lié à la fiscalité des intérêts. Ces coûts sont notamment les coûts de faillite (selon Myers) et les coûts d'agence (selon Jensen et Meckling).

La faillite entraîne des *coûts directs* (honoraires des mandataires judiciaires, moins-values de cession des actifs) et des *coûts indirects* (délais et confusion associés à la procédure de faillite, perte de notoriété, perte de marchés, perte d'opportunités de croissance).

La valeur actualisée de l'espérance mathématique des coûts de faillite " $E[VA(f)]$ " diminue la valeur de l'entreprise $\Rightarrow V_E = [V_N + (D * t)] - E[VA(f)]$.

Les coûts de faillite sont théoriquement supportés par les créanciers en raison de la responsabilité limitée des actionnaires. Cependant, en pratique, les créanciers se protègent contre le risque de faillite en exigeant un taux d'intérêt plus élevé que le taux sans risque. Ce sont donc les actionnaires qui, en définitive, supportent le risque de faillite par une réduction de la valeur des capitaux propres.

Au-delà d'un certain taux d'endettement, la valeur actualisée *marginale* de l'espérance mathématique des coûts de faillite excède l'économie *marginale* d'impôts sur l'intérêt de la dette. C'est à ce niveau que la valeur de l'entreprise est maximale.

3. Calculer le taux de rentabilité économique avant et après impôt sur les bénéfices.

Il existe, selon les auteurs, plusieurs formules pour calculer le taux de rentabilité économique.

Le principe général du calcul du taux de rentabilité économique est le suivant :

$$\text{Taux rentabilité économique (te)} = \frac{\text{Un résultat économique}}{\text{Moyens mis en oeuvre pour obtenir ce résultat économique}}$$

L'énoncé donne le montant de l'actif économique (16 100) et propose d'utiliser le résultat d'exploitation (1 660) comme mesure du résultat économique.

- Taux de rentabilité économique avant impôt

$$\Rightarrow \text{Taux de rentabilité économique avant impôt} = \frac{1\,660}{16\,100} * 100 = \mathbf{10,31\%}$$

- Taux de rentabilité économique après impôt

$$\Rightarrow \text{Taux de rentabilité économique après impôt} = \frac{1\,660}{16\,100} (1 - 1/3) * 100 = \mathbf{6,87\%}$$

4. Déterminer la valeur de cette entreprise :**4.1. Dans l'hypothèse où il n'y a pas d'endettement**

N'étant pas endettée la valeur de l'entreprise est donc égale à la valeur de son actif économique.

Autrement dit : **valeur de l'entreprise s'il n'y a pas d'endettement = 16 100 K€**

4.2. Dans l'hypothèse où l'endettement représente 40 % de l'actif économique

Valeur de l'entreprise endettée (V_E) = $V_N + (D * t)$

Valeur de l'entreprise endettée (V_E) = $16\,100 + [(16\,100 * 0,40) * 1/3]$

Valeur de l'entreprise endettée (V_E) = $16\,100 + 2\,147 = 18\,247$ K€

4.3. Conclure sur les résultats obtenus

La valeur de l'entreprise endettée est supérieure à celle de l'entreprise non endettée (+ 2 147 K€). Ce montant correspond à l'économie d'impôt généré par l'endettement.

Deuxième partie - Marché financier

5. Citer trois avantages pour une entreprise de s'introduire en Bourse

L'introduction en Bourse permet aux entreprises de diversifier leurs sources de financement et de faciliter augmentations de capital.

La cotation en Bourse assure la mobilité du capital en raison de la liquidité des actions et de leur évaluation en continue sur la marché. Les actionnaires peuvent donc plus facilement céder leurs actions.

L'introduction en Bourse accroît la notoriété de l'entreprise, son image de marque et facilite sa communication.

6. Définir les notions de marchés réglementé, organisé et libre. Citer un exemple de chaque catégorie, à partir du marché boursier français.

- Marché organisé

Un marché financier est un lieu, physique ou virtuel, où se rencontrent acheteurs et vendeurs pour négocier des instruments financiers.

Un marché organisé fait que les achats et les ventes ne sont pas bilatéraux mais organisés, c'est-à-dire centralisés afin d'aboutir à un prix d'équilibre entre l'offre et la demande d'une même unité de lieu.

Le Marché Alternext est un marché organisé et non réglementé qui a été créé dans le but d'offrir aux petites et moyennes entreprises la possibilité d'accéder à la cotation (et donc à une source de financement supplémentaire) de manière simplifiée.

N'étant pas soumis à toutes les règles contraignantes des marchés dits "réglementés", il ne peut être appelé "marché réglementé", mais il reste soumis à des règles précises et une surveillance, ce qui en fait un marché "organisé".

- Marché réglementé

Un marché réglementé ajoute une stratification supplémentaire avec une autorité de contrôle qui édicte des règles de comportement (d'admission à la cote, de diffusion d'informations, de sanctions aux manquements etc.) et vérifient qu'elles sont bien appliquées

Un marché réglementé se caractérise par un certain nombre de dispositions réglementaires qui régissent son fonctionnement.

Le marché réglementé a des règles d'admission, des intermédiaires agréés, une autorité habilitée et des modalités de fonctionnement qui sont clairement établies et respectées par tous les acteurs.

Le Nyse Euronext de marché réglementé.

- Marché libre

C'est un marché non réglementé. Les transactions sont conclues de gré à gré.

Ce marché n'est donc pas organisé, en ce sens que le contact se fait directement entre l'acheteur et le vendeur (mais l'un et l'autre peuvent être des banques) et qu'il n'existe pas de chambre de compensation et de produits standards.

En général, le cadre réglementaire est plus souple que dans un marché organisé.

Les sociétés présentes sur le Marché libre n'ont aucune obligation d'information légale spécifique.

Les transactions réalisées sur ce marché ne sont pas contrôlées par l'AMF.

7. Quels sont les rôles de l'AMF ?

L'autorité de tutelle des marchés financiers est, en France, l'Autorité des marchés financiers (AMF), créée sur le modèle de la Securities Exchange Commission (SEC) américaine.

L'AMF (comme la SEC) est un organisme public indépendant.

Elle a pour mission de veiller :

- à la protection de l'épargne investie dans les titres financiers ;
- à l'information des investisseurs ;
- au bon fonctionnement des marchés de titres financiers.

Ses compétences portent, entre autres, sur :

- la réglementation et le contrôle des opérations financières portant sur des sociétés cotées ;
- la définition des principes d'organisation et de fonctionnement des entreprises de marché et des systèmes de règlement-livraison, l'approbation des règles de compensation et la surveillance des marchés et des transactions qui s'y déroulent ;
- le contrôle et les enquêtes en cas de pratiques contraires à son règlement général ou aux obligations professionnelles et la prononciation de sanctions.

8. En quoi consiste la notation financière ? Citer une agence de notation.

La notation des titres ou rating consiste à attribuer une note ou à classer les titres qui font l'objet de transactions sur un marché des capitaux.

Moody's, Standard & Poor's ou Fitch, sont les principales entreprises spécialisées, agréées par la SEC américaine (équivalent de l'AMF en France), qui publient des appréciations sur les emprunteurs, notamment sous la forme de notes accompagnées de commentaires.

Le rôle des agences de notation est de mesurer le risque de non-remboursement des dettes que présente un emprunteur. On parle aussi de risque de défaut et de "qualité de la signature".

La notation concerne à la fois :

- des emprunteurs (entreprises, banques, sociétés financières, collectivités locales, établissements publics, compagnies d'assurance et États souverains) ;
- des titres de dette financière (certificats de dépôts, billets de trésorerie, obligations, prêts bancaires, etc.).

9. Qu'est-ce que le taux de rendement actuariel ? Le calculer à l'émission pour l'obligation.

- Définition du taux de rendement actuariel (ou taux actuariel brut)

C'est le taux effectif qui assure l'équivalence entre la valeur (la cote) de l'obligation à une certaine date et la valeur actualisée des sommes restant à percevoir par l'obligataire entre la date à laquelle on fait le calcul et la fin de vie de l'obligation (coupons et prix de remboursement de l'obligation).

Du fait de la concurrence, les taux actuariels bruts des emprunts émis par les sociétés à une date donnée sont sensiblement égaux entre eux. Ces taux définissent le taux du marché financier à cette date.

- Calcul à l'émission du taux de rendement actuariel

En désignant par :

- P => Le prix d'émission de l'obligation (ou la cote selon le cas) ;
- VN => La valeur nominale ;
- i => Le taux d'intérêt facial ou nominal ;
- n => La durée de vie ;
- k => Le rang de l'échéance d'un coupon (k = 1, 2, 3, ... n) ;
- PR => La valeur de remboursement in fine ;

=> Alors "r" le taux actuariel brut, est obtenu en résolvant l'équation suivante :

$$P = \left[\sum_{k=1}^{k=n} (i * VN) * (1+r)^{-k} \right] + PR (1+r)^{-k}$$

Pour effectuer le calcul nous allons considérer que la valeur nominale de l'obligation est de 100,00 €

$$\Rightarrow 99,491 = 3,125 * \left[\frac{1 - (1+r)^{-9}}{r} \right] + 100,00 * (1+r)^{-9}$$

La résolution avec une calculatrice donne un **TAB de 3,19 %**

Remarque

Il était aussi possible de passer par l'interpolation linéaire pour résoudre cette équation.

Résultat de l'équation	Taux
9,69	=> 2 % (pris au hasard)
0	=> r (ce que l'on cherche)
- 6,00	=> 4 % (pris au hasard)

Le "0" est encadré => Résultat < 0 avec 4,00 % et résultat > 0 avec 2,00 %.

Donc le TAB se situe arithmétiquement entre ces deux valeurs !

Ensuite => Comment trouver "r" ? Nous vous proposons une solution, mais il en existe plusieurs !

$$\Rightarrow \frac{r - 2}{4 - 2} = \frac{0 - 9,69}{- 6,00 - 9,69} \Rightarrow \frac{r - 2}{2} = \frac{- 9,69}{- 15,69} \Rightarrow \frac{r - 2}{2} = 0,6176$$

$$\Rightarrow r - 2 = 2 * 0,6176$$

$$\Rightarrow r = (2 * 0,6176) + 2$$

$$\Rightarrow r = \mathbf{3,24 \%}$$

Ce taux de 3,24 %, bien que n'étant pas le "vrai TAB" est "acceptable" compte tenu du mode de calcul par interpolation linéaire.

DOSSIER 3 – Gestion de trésorerie

Première partie - Gestion prévisionnelle de la trésorerie

1. Définir et présenter l'intérêt du budget de trésorerie

Le budget de trésorerie est un document permettant de connaître, à l'avance, le montant probable de la trésorerie à la fin des "n" prochains mois.

L'établissement du budget de trésorerie est donc un élément très important puisqu'il permet d'anticiper les risques de rupture de trésorerie à la fin de chaque mois. Il permettra donc de mettre en place des actions correctives si nécessaires.

La gestion de trésorerie a en effet pour objet premier de prévenir le risque de cessation de paiement.

Même en période de croissance, toute entreprise doit prévoir ses flux financiers (encaissements et décaissements). Un développement des ventes peut en effet rendre l'entreprise insolvable (voir l'effet de ciseaux, si le BFR devient supérieur à l'EBE).

Une conjoncture défavorable, en augmentant le risque, rend les prévisions de trésorerie encore plus urgentes.

La gestion de trésorerie a pour objectifs :

- d'assurer la solvabilité à court terme de l'entreprise (capacité à faire face à ses échéances) ; l'entreprise recherche les financements permettant d'assurer l'équilibre de sa trésorerie ;
- d'optimiser le résultat financier (différence entre les produits financiers et les charges financières). L'entreprise doit choisir les types de financement et leur durée, afin d'en réduire le coût. Le cas échéant, elle doit également placer ses excédents de trésorerie afin d'obtenir des produits financiers qui atténuent les charges financières des périodes d'endettement.

2. Calculer la TVA à décaisser qui sera intégrée dans le tableau des décaissements

ELEMENTS	Janvier	Février	Mars
Chiffre d'affaires HT soumis à TVA (hors exportation)	4 000	4 200	3 600
Vente HT d'éléments d'actif	110		
Achats HT	1 450	2 550	2 050
Achats d'autres charges HT	125	125	125
Achats HT d'immobilisations		500	

ELEMENTS	Janvier	Février	Mars
TVA collectée sur chiffre d'affaires	800	840	720
TVA collectée sur vente d'éléments d'actif	22	0	0
I) Total TVA collectée du mois	822	840	720
TVA déductible sur achats	290	510	410
TVA déductible sur autres charges	25	25	25
TVA déductible sur achats d'immobilisations	0	100	0
II) Total TVA déductible du mois M	315	635	435
III) Crédit de TVA du mois M-1			
TVA à décaisser au titre du mois M = I – II – III	507	205	285
TVA à payer	103	507	205

3. Présenter le budget des décaissements et le budget de trésorerie relatif au premier trimestre 2015
- Sous budget des ventes prévisionnelles

	FACTURATION			Encaissements			
	Ventes HT	TVA collectée	Ventes TTC	Janvier	Février	Mars	Créances fin mars
Janvier	4 300	800	5 100	-	5 100	-	-
Février	4 400	840	5 240	-	-	5 240	-
Mars	3 750	720	4 470	-	-	-	4 470
Total	12 450	2 360	14 810	0	5 100	5 240	4 470

- Budget des encaissements

	Janvier	Février	Mars
Encaissements (TTC)			
Créances clients du bilan au 31/12/N-1	4 947	-	-
Ventes de produits finis sur 1er trimestre	0	5 100	5 240
Cessions d'immobilisations	132	-	-
Total encaissements	5 079	5 100	5 240

- Budget des décaissements

	Janvier	Février	Mars
Décaissements (TTC)			
Décaissements indiqués dans l'annexe 7	4 146	6 158	6 335
TVA à payer	103	507	205
Total décaissements	4 249	6 665	6 540

- Budget de trésorerie

	Janvier	Février	Mars
A) Solde initial de trésorerie	1 250	2 080	515
B) Total encaissements	5 079	5 100	5 240
C) Disponible (A + B)	6 329	7 180	5 755
D) Total décaissements	4 249	6 665	6 540
E) Solde final de trésorerie (C – D)	2 080	515	- 785

Deuxième partie - Moyens de financement à court terme**4.1. Calculer le montant des agios si la société a recours uniquement au découvert****Rappel du cours de Comptalia**

Pour le découvert bancaire, le nombre de jours est calculé en fonction des règles suivantes :

- la date de début du découvert est incluse ;
- la date de fin du découvert est incluse ;
- les mois sont comptés pour leur nombre de jours exact.

- Calcul du nombre de jours

Du 1^{er} avril inclus au 20 avril inclus => Nombre de jours de découvert = 20

- Montant des intérêts sur le découvert

$$\left(780\,000 * 0,085 * \frac{20}{360} \right) = 3\,683,33$$

- Commission du plus fort découvert

$$780\,000 * 0,05 \% * 1 = 390,00 \text{ €}$$

- Total des agios en cas de découvert

$$3\,683,33 + 390,00 = 4\,073,33 \text{ €}$$

4.2. Calculer le montant des agios HT de la remise à l'escompte des effets en portefeuille**- Principe**

$$\text{Coût de l'escompte} = \frac{(\text{VN effet} * \text{Taux d'escompte} * \text{N})}{360} + \text{Commissions fixes HT}$$

- Calcul du taux d'escompte

Taux d'escompte = Taux nominal (y compris le taux de commission spécifique) + Taux de commission d'endos

$$\text{Taux d'escompte} \Rightarrow 7,50 \% + 0,60 \% = 8,10 \%$$

- Calcul du nombre de jours

Nombre de jours entre date de négociation exclue et date d'échéance incluse (en comptant les mois pour leur nombre de jours exacts) + Nombre de jours de banque + Nombre de jours de valeur des effets remis à l'escompte

Remarque

S'agissant d'une remise à l'escompte pour combler un déficit de trésorerie à partir d'une date très précise (ici le 1^{er} avril), il faudrait théoriquement tenir compte du nombre de jours de valeurs d'effets remis à l'escompte.

En effet pour disposer de la somme sur le compte pour combler le déficit à partir du 1^{er} avril, il faudrait théoriquement tenir compte des jours (des dates) de valeur. L'énoncé ne donnant pas cette précision nous n'allons donc pas en tenir compte.

$$\text{Nombre de jours pour les effets échéant le 22 avril} = 21 + 1 = 22$$

$$\text{Nombre de jours pour les effets échéant le 30 avril} = 29 + 1 = 30$$

- Montant des agios avec l'escompte des effets en portefeuille

$$\Rightarrow (400\,000,00 * 8,10 \% * 22/360) + (380\,000,00 * 8,10 \% * 30/360) + (17 * 5,00)$$

$$\Rightarrow 1\,980,00 + 2\,565,00 + 85,00$$

$$\text{Montant total des agios} = 4\,630,00 \text{ €}$$

4.3. Conclure

Compte tenu des dates d'échéance des effets et malgré la commission du plus fort découvert il est préférable pour l'entreprise d'utiliser le découvert pour combler son déficit prévisionnel de trésorerie.

5. Calculer le taux réel du financement dans le cas du recours à un découvert

Le taux réel du découvert "t" est solution de l'équation suivante $\Rightarrow 4\,073,33 = \frac{780\,000,00 * 20 * t}{360}$

Taux réel du découvert = **0,094 = 9,40 %**

Remarque.

Certains auteurs comptent 365 jours et pas 360 ! Auquel cas le taux réel du découvert serait de 9,53 %.